VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

PROPRIETES DE VALEUR AMELIOREES DU 3ème DISTRICT

Succession de A. Virgets, Jr., No. 99596 Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division D.

AUX ENCHERS JEUDI, 7 NOVEMBRE, 1912

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

1. 1634 1636 Avenue Gentilly, nouveau cottage double 4 chambres de chaque côté.
2. 1638 Avenue Gentilly, nouveau cottage simple, 4 chambres, un vestibule et une galerie de côté.
3. 1678 1680 rue Dupré, cottage double, 4 chambres de côté.
4. 1674 rue Dupré, cottage élevé, 6 chambres et un vestibule.
5. 2728 rue d'Abadie, un cottage simple, retiré, 4 chambres.
6. Intéret dans un camp de pêche sur le Lac Pontchartrain

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M A. Baccich, Encanteur — JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par et en vertu d'un ordre daté du 20 septembre 1912 par l'Honorable Porter J Parker, juge de la Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain terrain dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Dupré, Lapeyrous et Onzaga, mesurant 50 pieds de face sur l'avenue Gentilly par 100 pieds de profondeur. Acquis de Nicholas Protti devant F. D. Charbonnet, notaire, le 25 août 1908 Livre des transferts 222, folio 195.

Les améliorations consistent en un nouveau cottage double 1634-1636 avenue Gentilly, quatre chambre de chaque côté, galerie, etc. Propriété rapportant un bon revenu.

2. Un certain lot dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly les rues Onzage, Lapeyrous et Dupré, désigné par la lettre P sur un plan dressé par Lucas Lewis, voyer de ville, daté du 5 novembre 1908, annexé à un acte de N. Protti à A. Virgets, mesurant 21 pieds 3 pouces de face sur l'avenue Gentilly par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de Lapeyrous de 92 pieds, puis 31 pieds sur la ligne se dirigeant vers Onzaga, puis mesurant 14 pieds 8 pouces sur la rue Onzaga et se dirigeant vers l'avenue Gentilly, puis 0 pieds 11 pouces sur une ligne se dirige at vers la rue Lapeyrous, puis 78 pieds 6 pouces sur son autre ligne de profondeur allant à la route de Gentilly et à elle rencontre au coin de face qui comme ci a une distance de 50 pieds 10 pouces de la rue Onzaga. Ledit lot P. est une partie du lot B, le plus près de la rue Onzaga, selon un plan dressé par Edgar Pilié, daté du 12 novembre 1904 acquis de N. Protti, le 10 novembre 1908, devant F D. Charbonnet, notaire. Livre des transferts 320, folio 357

Les améliorations sont un neuf et joli cottage simple 1638 avenue Gentilly, contenant 4 chambres, vestibule, galerie de côté, hangar, etc. Toujours loué.

3. Un certain lot dans le carré 1533 borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga mesurant 31 pieds, 7 pouces, 2 lignes de face sur la rue Dupré par 100 pieds de profondeur, acheté de P. W Anephol, et ale, suivant acte passé devant F. D. Charbonnet, notaire public le 20 juillet 1906. livres des transfers 210 page 53.

Les améliorations consistent en un cottage double 1678 et 1680 rue Dupré, 4 chambres de chaque côté toujours loué.

4. D ux lots dans le carré 1533, borné par les rues Dupré, d'Abadie White et Onzaga se touchant l'un l'autre mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dupre par une profondeur de 100 pieds, achetés de P. W. Anephol et ale, par un acte devant le F. D. Beer, notaire public le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53

Les améliorations consistent en un cottage élevé, 1674 rue Dupré, contenant 6 chambres, un vestibule, galeries de face et de côté, grand hangard, etc. Propriété de valeur

5. Un certain lot dans le carré 1533, borné par les rues d'Abadie, White, Dupré et Onzaga, mesurant 33 pieds de face sur la rue d'Abadie par 159 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acheté de Ed. Koch devant F D Charbonnet, notaire le 12 juin 1906 livre des transferts 208, page 752.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré 2728 rue d'Abadie, contenant 4 chambres une galerie de face, hangar, etc. Propriété de bon rapport

6. Une moitié d'intérêt dans un camp de pêche situé sur les eaux du Lac Pontchartrain.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur divisé en paiements égaux, représentés par billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0[0 par an, garantis par hypothèque privilège et lien de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant de la partie à crédit et devra transférer avec ses polices d'assurances au profit des billets, les assurances contre le feu des bâtisses à venir la clause de non aliénation sans expertise et 5 0[0 pour frais d'avocat dans le cas de procès pour forcer e paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de vente L'acquéreur devra payer en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1912 et de poser 10 0[0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et il n'aura droit aux loyers que depuis la date de signature des actes notariés de vente.

Le demi intérêt dans le camp de pêche sur le lac Pontchartrain sera vendu au comptant.

Acte de vente devant F D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.
BACCICH & DE MONTLUZIN.
801-803 Bâtisse Maison Blanche
3 oct—3 6 20 27—nov 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage double avec deux ages à l'arriere 1220-1222 rue Amélia, entre les rues Camp et Chestnut.

Loué $36 par mois

JEUDI, le 14 novembre à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne

Jules J Vicens vs Mary E. Moore et al. No 100 266—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido —JEUDI, le 14 n vembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et lu et signé en Cour ouverte le 18 juin 1912 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 1220 1222 rue Amelia, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 269, borné par ladite rue Amélia Peniston, Camp et Chestnut, mesurant cinquante cinq (55) pieds dix (10) pouces de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent onze (111) pieds, quatre (4) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne approchant le plus près de la rue Chestnut et une profondeur d'à peu près cent onze (111) pieds sept pouces sur le côté de la ligne la plus près de la rue Camp la même étant composée du tout du lot No dix-huit et d'une partie du lot dix neuf. Acquis par Mme Veuv Bridget M Gogar y le 15 décembre 1896 C. O B 165 folio 229.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde en un crédit d'un an ou deux ans, garanti par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an sur les paiements arriérés depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Le vendeur devra collecter et recevoir les loyers de la propriété jusqu'à la date du jour en sera signé l'acte de vente devant notaire. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du prix de l'adjudication le prix de tous les certificats nécessaires à l'acte de vente et en plus devra assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat a collecter pendant l'année 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour le spéculateur

Le cottage simple No 4023 rue Tchoupitoulas.

Succession de Henri Dimmou Dim. No 101,964—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 904 rue Gravier— MARDI, le 26 novembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon E K Skinner, juge de la Division C, absent en congé, daté et signé le 23 octobre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré No trois du vieux plan du Faubourg Est Bouligny, on carré No 112 du nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Levée (actuellement Tchoupitoulas), Jersey (actuellement Annonciation), Constantinople et Maresgo; ledit lot est désigné par le No cinq sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé devant Ba im Magner ancien notaire, daté du 5 avril 1865 et mesurant trente pieds de face à la rue Levée (actuellement Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple connu sous le No 4023 rue Tchoupitoulas, contenant 4 chambres, entrepot et hangar dans le fond.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1912 en sus et en plus du prix d'adjudication, et devra déposer 10 0[0 avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Jas B. Pringe, notaire.

G. G Konenberger a.ocat.
26 oct—26 27—nov3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

MAISON SIMPLE

Dans le Quatrième District

No. 2826 rue Saratoga

Succession de William H. Krone

No. 412 de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane de la Paroisse de St. Tammany

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur. Bureau No. 904 rue Gravier.—JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de la Louisiane, pour la paroisse de St. Tammany, rendu, signé et enregistré dans cet office le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à la folle enchère

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, [Nouvelle-Orléans] dans le carré borné par les rues Saratoga [autrefois St-Patrick], Sud Rempart (autrefois St Denis), Sixième et Washington désigné comme No 15 sur un certain plan dressé par R Moe hausen, architecte et voyer daté du 29 juillet 1846 et déposé dans le bureau de W. J. Castel, ancien notaire de cette ville, pour référence, dans son livre de plan No 1, ledit lot de terrain mesure trente pieds de face rue Saratoga sur cent cinquante cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui avait été acquise par ledit William H Krone par un acte de vente du (Commercial Homestead Association) devant Fred Zengel, notaire le 21 mars 1895, enregistré livre du transferts folio 257.

Les améliorations comprennent une maison simple contenant à peu près trois chambres et une cuisine, hangar avec écurie etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat à l'encanteur au moment de l'adjudication, et doit payer en surplus toutes les taxes exigibles pour l'année 1912 Les loyers devront être collectés et retenus par le vendeur jusqu au moment de l'acte de la vente L'acte de la vente sera aux frais de l'acquéreur devant Jos F. Walten, notaire.

J. F. Pierson, avocat.
6 oct- 6 13 20 27—nov 2 7

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Terrains pour Bâtir

Dans une Section Améliorée,

Près d'une ligne de Cars.

Succession d'Antoine Anciles.

No 100,562—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A Kernaghan, encanteur.— Bureau 339 rue Carondelet— JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu par enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1912 de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, absent en congé dans l'affaire ci-dessous intitulée la propriété suivante devra être vendue à la folle enchère

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré anciennement No 91 maintenant No 203 borné par les rues Vertiou (maintenant Rochebleau) Nils Orléans, Tonti et St Bernard (maintenant Alton). Les dits lots sont désignés par les Nos 16 et 7 et mesurent chacun soixante pieds de face à la rue Vertiou par une profondeur de cent cinquante pieds en mesure française désignés sur un plan de Joseph Pilié, en date à un acte de vente devant Octave Du Armas, ancien notaire, daté le 10 juillet 1830. Les lots de terre ci-dessus mentionnés seront vendus comme quatre lots mesurant chacun trente pieds de face sur une profondeur de cinquante pieds en mesure française.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912, en sus et en plus du prix de l'adjudication Vingt pour cent comptant et ra réclamé de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente sera passé devant Geo Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur

O C. Friedrichs avocat.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

ECURIE EN BOIS A UN ETAGE

Nos 1116-1120 RUE St-Claude

—ET LE—

Joli Cottage Simple No 1534 Rue Broad.

Succession de John S. Anderson

No 91,371

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W.A Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI, 26 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre daté du 21 octobre 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1er La jolie petite maison simple à un étage en bois No 1534 rue Broad, retirée du trottoir avec une grille en fer, ayant galeries, 5 chambres, etc sur un certain terrain situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans le carré borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Bergenois, désigné comme terrain No 2, sur un croquis fait par George H. Grandjean daté du 17 mai 1892, une copie duquel est annexé à un acte de vente par Dominique Dintagnan au "Italo-American Homestead Association", passé devant Theodore Cetenie, notaire, le 1er juin 1893, ledit terrain mesurant d'après ledit croquis, trente cinq pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de cent dix-huit [118] pieds et six [6] lignes entre lignes parallèles.

2me L'écurie en bois d'un étage Nos 1116-1120 rue St Claude, sur un certain terrain ou parcelle de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 111, borné par les rues Bayou Road, St Claude, Urseline et Rempart, ledit lot étant désigné par la lettre A sur un plan dressé par C. C. Lewis, daté du 21 février 1905 et annexé à un acte passé devant J. C. Wenck, notaire, le 24 février 1905, ledit lot mesurant quarante quatre (44, pieds dix [10] pouces et six [6] lignes de face à la rue St-Claude, commençant à une distance de cent quinze [115] pieds, six [6] pouces de l'encoignure de Claude et Urseline, et quarante-trois [43] pieds, six [6] pouces en largeur dans le fond sur une profondeur d'à peu près cent vingt huit (128) pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde payable en deux paiements égaux dans un an et deux ans, les dits paiements représentés par des billets de l'acquéreur portant un intérêt de sept pour cent par an, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses de sûreté usuelles pour la propriété vendue. Un dépôt de dix pour cent (10 0[0) du prix d'achat sera requis du dernier enchérisseur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente passés devant Jeff. C. Wench notaire, aux frais des acquéreurs.

Hawa, Fenner Spencer & Cooke avocats.
26 oct—26—nov 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPHINE ANDERSON Veuve d Cyrus S. Morris.

No 101,710 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR LOUIS C SPEAR, Encanteur.—Bureau No 347 rue Carondelet — Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, JEUDI, le 5 décembre 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A date et signé le 31 octobre 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situ dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 669, borné par les rues Général Taylor, Willow Milan et Claiborne et dé signé par le No 16 sur un plan de voyer par D. L. Broyeran, voyer, d après lequel plan le dit lot No 16 mesure trente pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Général Taylor, trente pieds sur l'arrière ligne sur une profondeur sur la ligne de côté du No 15, cent six pieds, quatre onces, et une profondeur de la ligne de divisant du terrain No 17 de cent deux pieds quatre pouces et deux lignes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente passé devant J. Kenton Bilney aux frais de l'acquéreur.

3 nov—3 10 17 24—déc 1 5

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 septembre 1912 de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll, épouse décédée de James A. Brennan No 101,654, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés dessus, etc, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Coliseé, Sixième, Chestnut et Washington avenue, mesurant vingt cinq pieds de face rue Coliseé sur une profondeur de cent vingt huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles, formant partie du terrain No 881 de l'ilet 485 sur le plan original de Faubourg Livaudais, déposé dans le bureau de G. F. Strager, notaire, et adjoignant un côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieur du terrain No Quinze. Les améliorations portent le No municipal 2826 rue Coliseé consistent d'une maison simple, cinq chambres, mont d'ardoises, mitili bardeaux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2 —Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus, droits, voies privilèges, etc., ci dessus appartenant et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 389, borné par les rues Toulouse, St Pierre, Nord Broad et Nord White, désigné comme terrain No Trente-sept mesurant trente pieds de face rue Toulouse, par une profondeur d cent pieds, formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations constituant la maison double 27 9 61 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No —— rue White.

3 —Deux terrains, avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus et tous les droits voies et privilèges etc, ci dessus appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans, sur l'ilet No 174, borné par les rues Felicité, Camp, Ste Marie (Chestnut), désignés comme terrains Nos seize et dix sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Felicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne de divisant du terrain quinze, cent trente trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière et deux pouces et une ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur, pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Prytania. Terrain No. Dix sept mesure vingt-sept pieds, deux pouces et cinq lignes de face rue Felicité cent pouces et cinq lignes de face sur une ligne de cent cinq pieds, deux pouces et une ligne de profondeur par le côté le plus près de la rue Camp, cent trente trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne divisant du terrain No seize et de la ligne de division du terrain No dix-sept et quarante-trois pieds, onze pouces et six lignes de largeur dans l'arrière et faisant face à la ligne de terrain No dix-sept et vingt deux pieds de largeur faisant face à la ruelle mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre 1 02 rue Felicité, coin Camp, contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, dépendances, arbrisseaux et arbres

4 —Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent et y appartiennent de quelque façon situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 182, borné par les rues Deuxième, Magasin, Première et Constantine. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pilié, voyer de la ville, en date du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Lewis notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle de terrain A mesure, d'après ledit croquis cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté la plus près de la rue Magasin quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de la côté tendant trois pieds de large au sud-est, quatre pieds de profondeur trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente-deux pieds de largeur et cent vingt-six pieds et pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les commodités sanitaires écuries, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 640, borné par les rues Milan, Willow, Geo Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix de pavage et des trottoirs et de la intérêt à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6 — Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations là dessus situé dans le Premier District de cette ville sur l'ilet borné par les rues de Carondelet et Girod, mesurant seize pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quatorze pieds de large sur une allée de vingt pieds de large sur la rue Lafayette, cent trente deux pieds et six pouces de profondeur de côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de large sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages trois chambres en haut et une grande chambre en bas

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Austerlitz Magazine, Constance et Constantinople, désigné par la lettre E, sur un plan de Williams, voyer, mesurant trente pieds de face rue Austerlitz, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8 —Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 70—A, maintenant carré No 175, borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeannette et Montrea. Ladite parcelle ou morceau de terrain est composé de l'entier terrain No 7 et la moitié de terrain No 8 adjoignant et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, une maison double contenant trois chambres de chaque côté, grand hangar traversant passage pour voitures et grande cour

9.—Un 1,2 titre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 182, borné par les rues Deuxième, Magasin, Première et Constantine. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pilié, voyer de la ville, en date du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Lewis notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle de terrain A mesure, d'après ledit croquis cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté la plus près de la rue Magasin quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de la côté tendant trois pieds de large au sud-est, quatre pieds de profondeur trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente-deux pieds de largeur et cent vingt-six pieds et pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les commodités sanitaires écuries, grand chemin pour voitures.

6.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 640, borné par les rues Milan, Willow, Geo Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix de pavage et des trottoirs et de la intérêt à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6 — Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations là dessus situé dans le Premier District de cette ville sur l'ilet borné par les rues St-Charles Lafayette (anparavant Hevia),